

CE2A (Certificat d'Ecole en Enseignement de l'Art)

Présentation

Il s'agit d'une formation d'une année universitaire permettant à des étudiants titulaires d'un diplôme de fin de 5^{ème} année en École d'Art, d'acquérir les compétences nécessaires à l'enseignement de l'art, en France ou à l'étranger.

Ce certificat d'école donnera un savoir-faire de moniteur en arts plastiques, avec des compétences transversales et poly-disciplinaires.

Organisation des études

L'enseignement, développé sur une année universitaire, comporte six volets :

- un module d'enseignement obligatoire en partenariat avec le Centre d'Art Visuel et Plastique de la ville de Lille "initiation aux techniques de transmission et d'animation d'ateliers dans le cadre périscolaire - Apprendre à développer un projet pédagogique pour le public".
- un enseignement pratique obligatoire : les étudiants seront mis en situation d'enseignement en devenant assistants de professeurs en titre. Les équipes assurant cette fonction de tutorat seront composées d'enseignants engagés dans des pratiques pédagogiques multidisciplinaires.
- un enseignement des langues : l'anglais et le chinois, délivrés par des enseignants spécialisés.
- des stages optionnels en milieu professionnel régional qui peuvent être proposés par l'étudiant ou l'école : ÉMAP, école municipale d'Arts Plastiques de Dunkerque, École d'Art du Calais, Maison d'arrêt de Dunkerque, EPSM (Etablissement Public de Santé Mentale) d'Armentières), CAPV de Lille, École de Montcotton à Bagnols sur Cèze, et à l'international dans le cadre de nos partenariats avec différentes universités chinoises etc.
- Un stage obligatoire proposé par l'école ; ESTA (Ecole Supérieure Temporaire d'Art) obligatoire probablement à Nasbinals (Lozère) d'une durée de un mois (mois de mars) ;

Inscription

Les étudiants préparant ce diplôme d'école ont de plein droit le statut d'étudiant, l'accès à la couverture sociale et aux bourses d'études. Ils règlent le montant d'une inscription annuelle à l'école et bénéficient des ressources de l'école. Ils participent aux séminaires, voyages d'études et activités extérieures de l'école dans le cadre de ses partenariats institutionnels en France et à l'étranger.

Modalités : envoyez-nous votre dossier de présentation ainsi qu'une lettre de motivation à martial.chmielina@esa-n.info avant le 22 mai. Une commission d'admission se réunira le 26 mai, il est possible d'organiser un entretien à distance (par visio-conférence) ou d'être présent-e.

Évaluation

Un contrôle continu est assuré par l'enseignant référent de l'ESÄ qu'a choisi l'étudiant.

Chaque stage fait l'objet d'une évaluation par la structure d'accueil. Le travail effectué lors de l'ESTA est évalué par les enseignants qui suivent le projet.

En fin d'année, l'étudiant produit un compte rendu critique de son expérience qu'il présente devant un jury composé des enseignants référents de l'ESÄ, de responsables des structures ayant accueilli des étudiants en stage, du responsable "Professionnalisation" de l'école, du directeur des études, des directeurs de site et du directeur général. Le certificat est délivré éventuellement avec mention ou félicitations du jury.



école supérieure d'art
du Nord-Pas de Calais/
Dunkerque-Tourcoing

Martial CHMIÉLINA VERSCHAEVE

Assistant director in Tourcoing' site, head of studies

Directeur du site de Tourcoing et Directeur des études

Professeur invité de Dalian PoLytechnic University

École Supérieure d'Art du Nord Pas-de-Calais Dunkerque/Tourcoing

36 bis rue des Ursulines

59200 Tourcoing

+++++

5 bis rue de l'esplanade

59140 Dunkerque

<http://esa-n.info>

tél +33 682 790 222

[Retrouvez nous sur MEDIAPART](#)